



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Les options au collège et au lycée général et technologique

Public et privé
Année scolaire 2011/2012

numéro 19-11
décembre 2011

Ce document est édité par :



Auteur
Nicolas MICONNET

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation

Tél. : 04 73 99 32 71

Fax : 04 73 99 32 78

dse@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :

Grand public

<http://stat.ac-clermont.fr>

Depuis un site académique

<http://statpro.ac-clermont.fr>

Les options au collège et au lycée général et technologique

Source des données

Les données, extraites de la Base Elèves Académique, portent sur l'année scolaire 2011-2012. Plus précisément, elles concernent d'une part les élèves des classes de sixième à troisième et d'autre part les lycéens des classes de seconde, première et terminale générale et technologique, indépendamment du secteur (public ou privé) de l'établissement.

Préambule

En plus des enseignements dits de « tronc commun », les élèves se voient proposer des enseignements optionnels. Tout en nécessitant un choix de la part des élèves, ils peuvent être obligatoires (cas de la première langue vivante dès la sixième). Mais ces enseignements optionnels peuvent également prendre un caractère facultatif (par exemple le latin).

Dans ce document, les langues vivantes, lorsqu'elles sont obligatoires dans le programme d'enseignement, ont été écartées (le lecteur intéressé se reportera à la *note statistique* numéro 17-11 « Les langues vivantes »).

Ainsi, la section consacrée au collège ne comporte que des options facultatives alors que celle relative au lycée général et technologique contient à la fois des options obligatoires (par exemple les enseignements d'exploration en seconde) et des options facultatives (par exemple des options sportives).

La voie professionnelle ne figure pas dans ce document ; il n'est pas possible d'effectuer une analyse statistique sur les rares enseignements optionnels proposés dans des séries aussi diverses que variées.

Table des matières

1 Les options facultatives suivies par les collégiens.....	2
1.1 Les différentes options proposées au collège.....	2
1.2 Selon la classe, la part de collégiens suivant au moins un enseignement facultatif varie entre 5 et 39%.....	2
1.3 Le latin est l'option la plus suivie au collège.....	3
2 Les options au lycée général et technologique.....	3
2.1 Les options de seconde générale et technologique.....	3
2.1.1 Les enseignements d'exploration.....	3
2.1.2 Les options facultatives en seconde.....	8
2.2 Les options en première générale et technologique	8
2.2.1 Un élève sur trois de première générale choisit au moins une option facultative.....	9
2.2.2 En première technologique, la proportion d'options facultatives dépend fortement de la série.....	9
2.3 Les options en terminale générale et technologique.....	10
2.3.1 Les options obligatoires en terminale générale.....	10
2.3.2 En terminale générale, un élève sur trois suit au moins un enseignement facultatif....	11
2.3.3 Les enseignements facultatifs en terminale technologique.....	12

1 Les options facultatives suivies par les collégiens

1.1 Les différentes options proposées au collège

Pour plus de clarté, les options au collège ont été regroupées en différentes catégories :

- latin (proposé à partir de la classe de cinquième) ;
- grec ancien (proposé en classe de troisième et exceptionnellement dès la quatrième) ;
- sport, cet enseignement « sport » dénombre les élèves des sections sportives, mais également les élèves des autres formations suivant une option sport ;
- découverte professionnelle 3 heures (en classe de troisième), à l'inverse l'enseignement « découverte professionnelle 6 heures » n'est pas considéré comme une option puisqu'il relève d'une formation spécifique dans laquelle la seconde langue vivante n'est pas obligatoire ;
- arts (atelier artistique, arts appliqués) ;
- musique, cet enseignement est dispensé dans les classes à horaires aménagés du domaine « musique » ;
- danse, cet enseignement est dispensé dans les classes à horaires aménagés du domaine « danse » ;
- autres, regroupant les options diverses langues régionales, langue des signes, jeunes sapeurs pompiers, expression visuelle et production.

1.2 Selon la classe, la part de collégiens suivant au moins un enseignement facultatif varie entre 5 et 39%

Conséquence d'une palette d'enseignements facultatifs s'étoffant tout au long du collège, la proportion d'élèves suivant de tels enseignements est plus élevée en troisième qu'en sixième (Tableau 1).

En sixième, seulement cinq élèves sur cent suivent un enseignement facultatif. En cinquième et en quatrième, un élève sur quatre opte pour un enseignement facultatif. C'est en troisième que la proportion d'élèves suivant un enseignement facultatif est la plus élevée (quatre élèves sur dix).

Nombre d'options	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
0	14532	10546	10866	8795
1	767	3980	3426	5299
2	1	85	104	337
3	0	0	9	12
Total	15300	14611	14405	14443

Tableau 1: Répartition du nombre d'options facultatives par classe, année scolaire 2011-2012

1.3 Le latin est l'option la plus suivie au collège

En cinquième, 23% des élèves découvrent le latin (Tableau 2). La proportion de latinistes diminue durant la scolarité au collège, puisqu'elle est de 20% en quatrième et de 16% en troisième.

L'apprentissage du grec ancien concerne 4% des élèves de troisième.

Selon la classe, la part de collégiens ayant opté pour une option sportive varie entre 2% (en troisième) et 4% (en cinquième).

L'option « découverte professionnelle 3 heures » a été choisie par 18% des élèves de troisième. En englobant les élèves inscrits en section « découverte professionnelle 6 heures », un élève de troisième sur quatre suit un enseignement professionnel.

Niveau	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves suivant l'option							
		Latin	Grec ancien	Découverte professionnelle 3 heures	Sport	Arts	Musique	Danse	Autres
Sixième	15300	0	0	0	533	76	107	15	38
Cinquième	14611	3300	0	0	612	57	101	5	75
Quatrième	14405	2830	36	0	488	110	65	10	122
Troisième	14443	2279	582	2624	349	46	62	0	67

Tableau 2: Options facultatives choisies au collège, année scolaire 2011-2012

2 Les options au lycée général et technologique

Largement traitées dans la *note statistique* numéro 17-11, la première langue vivante (obligatoire) et la seconde langue vivante (dans le cas où elle est obligatoire) ne sont pas étudiées dans cette section.

2.1 Les options de seconde générale et technologique

2.1.1 Les enseignements d'exploration

Depuis la rentrée 2010, deux enseignements d'exploration (à titre dérogatoire un seul ou trois) sont obligatoires en classe de seconde.

Les lycéens doivent suivre obligatoirement un des deux enseignements d'exploration d'économie suivants :

- sciences économiques et sociales (SES) ;
- principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG).

Le second enseignement d'exploration peut être un de ces enseignements d'économie, s'il n'a pas déjà été pris, ou l'un des suivants :

- littérature et société ;
- arts (regroupement de arts du son, arts visuels, arts du spectacle et création et culture design) ;
- langue vivante 3 ;
- langues anciennes (latin ou grec) ;
- méthodes et pratiques scientifiques (MPS) ;
- sciences de l'ingénieur ;

- sciences et laboratoire ;
- biotechnologies ;
- santé et social ;
- création et innovation technologiques ;
- éducation physique et sportive.

En raison des spécificités des formations auxquelles ils conduisent et des horaires qu'ils nécessitent, les enseignements d'exploration « création et culture design » d'une part, et « éducation physique et sportive » d'autre part, peuvent être pris de manière isolée, les élèves suivant alors un seul enseignement d'exploration.

Quatre élèves sur cinq suivent l'enseignement « sciences économiques et sociales »

A la rentrée 2011, 17225 enseignements d'exploration (Tableau 3) sont suivis par 8566 élèves de seconde (les 73 élèves de la seconde technologique « hôtellerie » n'ayant pas d'enseignement d'exploration ne sont pas comptabilisés).

Quatre élèves sur cinq suivent l'enseignement d'exploration « sciences économiques et sociales ». Le second enseignement d'économie, « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion », est suivi par un élève sur quatre.

Quant au second enseignement d'exploration, les élèves optent le plus souvent pour « méthodes et pratiques scientifiques » (un élève sur trois) devant « littérature et société » (un élève sur sept).

	Nombre d'élèves suivant l'enseignement d'exploration	Proportion d'élèves (en %) suivant l'enseignement d'exploration
Sciences économiques et sociales	6966	81,3
Méthodes et pratiques scientifiques	2917	34,1
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	2014	23,5
Littérature et société	1263	14,7
Arts	814	9,5
Sciences de l'ingénieur	661	7,7
Sciences et laboratoire	563	6,6
Troisième langue vivante	498	5,8
Santé et social	483	5,6
Création et innovation technologiques	446	5,2
Biotechnologies	351	4,1
Education physique et sportive	144	1,7
Latin	83	1
Grec ancien	22	0,3

Tableau 3: Répartition des enseignements d'exploration en seconde générale et technologique, année scolaire 2011-2012

En retenant la démarche proposée par le ministère de l'Education Nationale (*Repères et références statistiques – édition 2011*), les enseignements d'exploration peuvent être classés en quatre grands profils :

- économie-gestion (apprentissage simultané des deux enseignements d'économie, SES d'une part et PFEG d'autre part) ;

- lettres, langues, arts ;
- scientifique ou technologique ;
- EPS de détermination.

Au vu des enseignements d'exploration choisis, six élèves sur dix ont un profil scientifique ou technologique et trois sur dix un profil « lettres-langues-arts » (Tableau 4). Moins répandu, le profil économie-gestion attire 8% des élèves. Avec moins de 2%, le profil EPS est marginal.

Selon le genre ou l'âge, le choix des élèves diffère. Quelle que soit la dominante (lettres, scientifique...), les élèves ayant privilégié l'enseignement d'économie PFEG à celui de SES sont plus âgés. C'est également le cas des élèves ayant choisi l'apprentissage simultané des deux enseignements d'économie (32% de ces élèves sont en retard, contre 18% sur l'ensemble des élèves de seconde).

La proportion de retard la plus faible se trouve dans les profils contenant « méthodes et pratiques scientifiques », « sciences de l'ingénieur » et surtout « langues anciennes ».

Les filles sont sur-représentées dans les profils littéraires, en particulier dans celui d'une troisième langue vivante.

La part des filles dans les profils scientifiques ou technologiques est caractérisée par une forte variabilité (93% en « santé et social » mais 6% en sciences de l'ingénieur ; les filles sont également sur-représentées dans les enseignements « sciences et laboratoire » et « biotechnologies »).

Profil	Effectif total	Proportion du profil (en %)	Part des filles (en %) dans le profil	Part des élèves (en %) en retard dans le profil
Economie-gestion	656	7,7	48,6	32,2
Lettres-langues-arts	2680	31,3	71,8	20,4
avec SES	2290	26,7	72,8	19
avec PFEG	292	3,4	63,7	32,2
Littérature et société	1263	14,7	71,7	20,6
LV3	498	5,8	78,7	18,5
Arts	814	9,5	69,8	23
Latin / grec	105	1,2	57,1	6,7
Scientifique ou technologique	5086	59,4	46,6	14,8
avec SES	4020	46,9	49,4	14
avec PFEG	1066	12,4	36	18
Méthodes et pratiques scientifiques	2917	34,1	47,7	11
Sciences de l'ingénieur	440	5,1	6,1	13,2
Sciences et laboratoire	525	6,1	57,7	19,2
Santé et social	406	4,7	92,6	32
Création et innovation technologiques	233	2,7	11,2	26,6
Biotechnologies	230	2,7	62,2	17
Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques	196	2,3	5,1	8,2
Santé et social + biotechnologies	77	0,9	90,9	24,7
Autres couples scientifiques technologiques	62	0,7	40,3	11,3
EPS	144	1,7	29,2	13,9
Ensemble	8566		54	18

Tableau 4: Age et genre des élèves selon les enseignements d'exploration choisis, année scolaire 2011-2012

Selon les enseignements d'exploration choisis, l'orientation en première diffère

L'orientation de 7951 élèves¹ scolarisés en seconde générale et technologique en 2010-2011 a été observée à la rentrée scolaire 2011.

Bien que le choix des enseignements d'exploration ne conditionne en rien l'orientation en classe de première, il l'influence significativement. En moyenne, un élève sur trois choisit en fin de seconde une orientation en première S tandis que les élèves ayant opté pour « méthodes et pratiques scientifiques » font ce choix pratiquement deux fois plus souvent (61 ou 62% selon l'enseignement d'économie choisi en premier enseignement d'exploration) (Tableau 5).

A l'inverse, l'enseignement « littérature et société » conduit moins d'une fois sur dix en série scientifique. L'orientation en première L est la plus fréquente avec un enseignement d'exploration du domaine artistique (excepté création et culture design) ou encore avec l'enseignement « littérature et société ». Parmi les enseignements littéraires, il faut souligner la place particulière des langues anciennes, ces dernières étant associées pratiquement une fois sur deux à une orientation scientifique.

Le choix des deux enseignements d'économie (SES et PFEG) en seconde se traduit dans la même proportion par une orientation en filière ES ou en filière STG (un cas sur trois pour chacune de ces deux séries).

Malgré ces constats, pour les trois séries générales, et excepté pour l'enseignement « méthodes et pratiques scientifiques » associé six fois sur dix à la série S, aucun enseignement d'exploration ne conduit à une majorité absolue vers une série.

Les enseignements d'exploration technologiques ne se traduisent pas par une orientation massive vers les premières technologiques. Parmi ces enseignements technologiques, « santé et social » est le plus associé à une première technologique (ST2S).

La position particulière de l'enseignement « création et culture design » (possibilité d'être étudié comme unique enseignement d'exploration, volume horaire plus élevé) se retrouve dans l'orientation : quatre élèves sur cinq optent pour la série STD2A.

1 A la rentrée 2011, 7951 élèves scolarisés l'année précédente en seconde générale et technologique ont été retrouvés dans la Base Eleves Académique, soit 94% de la cohorte initiale.

Enseignements d'exploration	Effectif	S	L	ES	STD2A	STI2D	STG	STL	ST2S	Redoublement	Professionnel
Ensemble	7951	33,5	11,7	20,9	1	4,1	10	1,4	4	8,6	4,8
Sciences économiques et sociales + principes fondamentaux économie et gestion	752	7,4	4,3	34,7	0	0,4	33,6	0	1,5	11,2	6,6
Ensemble Sciences économiques et sociales (sans PFEG)	5762	36,7	14	21,1	0	6,6	1,4	4,4	8,1	3,9	0
Sciences économiques et sociales + Littérature et société	957	9,5	36,6	31,1	0,1	0,1	7,9	0	0,9	9,3	4,2
LV3	542	15,7	27,7	33,8	0,2	0,2	10,9	0,2	0,7	7	3,5
Arts (sauf création et culture design)	501	13,4	32,1	24,4	1,6	1,2	9,6	0,2	0	12,4	5,2
Latin / Grec	112	45,5	20,5	28,6	0	0,9	0	0	0	2,7	1,8
Méthodes et pratiques scientifiques	2337	61,3	3,7	17,8	0	2,1	4,5	1,1	0,8	6,3	2,1
Sciences de l'ingénieur	291	44,3	2,7	8,6	0	23,7	4,8	0,7	1	8,2	5,8
Sciences et laboratoire	335	43,6	4,5	16,1	0	2,1	6,6	9,3	3,6	10,4	3,9
Santé et social	318	8,5	1,9	16	0,3	0	5,3	1,3	46,2	11	9,4
Création et innovation technologiques	112	14,3	2,7	8,9	0	25	25	0,9	0	12,5	10,7
Biotechnologies	81	34,6	3,7	17,3	0	2,5	11,1	14,8	3,7	9,9	2,5
Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques	81	37	0	2,5	0	43,2	3,7	0	0	7,4	6,2
Autres couples	95	13,7	1,1	5,3	0	5,3	1,1	0	57,9	7,4	8,4
Ensemble Principes fondamentaux économie et gestion (sans SES)	1209	36,8	7,1	11,1	0,1	9,4	12,2	2,7	4,4	8,9	7,2
Principes fondamentaux économie et gestion + Littérature et société	105	8,6	27,6	23,8	0	0	21	0	0	10,5	8,6
LV3	58	24,1	22,4	17,2	0	0	20,7	1,7	0	6,9	5,2
Arts (sauf création et culture design)	91	14,3	23,1	12,1	1,1	2,2	13,2	0	0	18,7	15,4
Latin / Grec	4	75	25	0	0	0	0	0	0	0	0
Méthodes et pratiques scientifiques	459	62,3	2,8	13,1	0	3,3	7	2	0,4	7,2	2
Sciences de l'ingénieur	118	39,8	1,7	6,8	0	29,7	11	0	0	6,8	4,2
Sciences et laboratoire	66	28,8	3	4,5	0	7,6	13,6	24,2	1,5	10,6	6,1
Santé et social	43	4,7	4,7	7	0	0	18,6	0	30,2	20,9	14
Création et innovation technologiques	105	10,5	1,9	4,8	0	32,4	27,6	0	0	3,8	18,1
Biotechnologies	27	25,9	3,7	14,8	0	0	18,5	7,4	3,7	14,8	11,1
Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques	79	34,2	0	5,1	0	29,1	5,1	2,5	0	11,4	12,7
Autres couples	54	13	0	1,9	0	0	1,9	5,6	66,7	1,9	9,3
EPS	140	34,3	3,6	35,7	0	1,4	7,1	0	0	12,1	5,7
Création et culture design	81	0	1,2	3,7	79	0	1,2	0	0	4,9	9,9

Tableau 5: Orientation post-seconde (rentrée 2011) en fonction des enseignements d'exploration suivis durant l'année scolaire 2010-2011

2.1.2 Les options facultatives en seconde

Un élève sur cinq de seconde suit au moins un enseignement facultatif. Les langues anciennes (4% pour le latin et 1,3% pour le grec ancien) sont, avec les options du domaine « arts » (4,8%) et « sport » (4,5%) le plus fréquemment choisies (Tableau 6).

Options facultatives	Proportion (en %) d'élèves ayant choisi cet enseignement
Arts	4,8
Sport	4,5
Latin	4
Langue vivante 3	2,2
Musique	1,6
Grec ancien	1,3
Cinéma – audiovisuel	1,3
Théâtre	1
Langue des signes	0,3

Tableau 6: Répartition des options facultatives en seconde générale et technologique, année scolaire 2011-2012

2.2 Les options en première générale et technologique

A la rentrée 2011, la répartition entre les différentes séries de première s'établit de la manière suivante :

- S (36,5%) ;
- ES (23,1%) ;
- L (12,9%) ;
- STG (11,7%) ;
- ST2S (7,1%) ;
- STI2D (5%) ;
- STL (1,7%) ;
- STD2A (1,2%) ;
- Hôtellerie (0,8%).

Avec la mise en place de la réforme de la classe de première, seule la série littéraire impose, en plus des langues vivantes, une option obligatoire.

Les élèves de première littéraire privilégient l'apprentissage renforcé d'une langue vivante (Tableau 7). Le choix d'une langue ancienne comme enseignement obligatoire est marginal.

Le domaine « arts » regroupe arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique.

Enseignement obligatoire	Proportion (en %) d'élèves ayant choisi cet enseignement
Langue vivante renforcée	44,4
Maths	24,2
Arts	22,4
Langue vivante 3	7,5
Grec ancien	0,8
Latin	0,7

Tableau 7: Option obligatoire en 1ère L, année scolaire 2011-2012

2.2.1 Un élève sur trois de première générale choisit au moins une option facultative

La série L est celle où la proportion d'élèves suivant au moins un enseignement facultatif est la plus élevée (39% contre 32% en série ES et 29% en série S).

Si les options du domaine « arts » sont le plus fréquemment choisies dans toutes les séries, elles sont plébiscitées chez les littéraires où un élève sur quatre suit un tel enseignement (Tableau 8).

Les langues anciennes sont plus souvent étudiées par les scientifiques que par les littéraires.

Options facultatives	Proportion (en %) d'élèves de la série ayant opté pour cet enseignement		
	S	L	ES
Sport	7,7	2,4	8,4
Langue vivante 3	4,7	6,3	8,1
Arts	9,9	26,1	12,2
Latin	6,6	4,9	3
Grec ancien	1,8	1,6	0,8
Langue des signes	0,2	0,4	0,1

Tableau 8: Options facultatives selon la série de première générale, année scolaire 2011-2012

2.2.2 En première technologique, la proportion d'options facultatives dépend fortement de la série

Selon la série technologique, la seconde langue vivante est obligatoire (cas de la série STG) ou facultative. Quand elle est facultative, cette seconde langue est souvent choisie par les élèves, la part des options facultatives étant alors plus élevée. Ainsi, la proportion d'élèves suivant une seconde langue à titre facultatif est de 99,3% en STL, 99,5% en STI2D, 100% en STD2A et seulement 47,9% en ST2S.

D'autres options facultatives sont proposées dans les premières technologiques, mais elles sont moins suivies que dans les séries générales (Tableau 9).

Options facultatives	Proportion (en %) d'élèves de la série ayant opté pour cet enseignement				
	STG	STL	ST2S	STD2A	STI2D
Arts	4,7	0	1,6	20,7	3,8
Sport	4,6	3	0,4	0	2,8

Tableau 9: Options facultatives selon la série de première technologique, année scolaire 2011-2012

2.3 Les options en terminale générale et technologique

A la rentrée 2011, la répartition entre les différentes séries de terminale s'établit de la manière suivante :

- S (36,3%) ;
- ES (24%) ;
- STG (12,4%) ;
- L (11,5%) ;
- ST2S (7,4%) ;
- STI (5,9%) ;
- STL (1,6%) ;
- Hôtellerie (0,9%).

Comme en première, outre les langues vivantes, les élèves choisissent des options obligatoires (pour les filières générales) et éventuellement des options facultatives (filières générales et technologiques).

2.3.1 Les options obligatoires en terminale générale

Les options obligatoires, plus souvent appelées enseignements de spécialité, permettent d'approfondir (programme spécifique) une matière importante de la série.

La série S est un peu particulière puisqu'elle est partagée dans un premier temps en deux dominantes puis dans un second temps en enseignement de spécialité :

- série S, dominante sciences de la vie et de la terre (SVT)
 - enseignement de spécialité maths ;
 - enseignement de spécialité physique-chimie ;
 - enseignement de spécialité sciences de la vie et de la terre.
- Série S, dominante sciences de l'ingénieur (pas d'enseignement de spécialité obligatoire)

Dans ce document, pour plus de clarté, la dominante sciences de l'ingénieur sera assimilée à un enseignement de spécialité.

En série L, l'enseignement de spécialité « arts » englobe les enseignements de musique, d'arts plastiques, de cinéma-audiovisuel, de théâtre-expression dramatique et d'histoire des arts.

Si en série ES la part des différents enseignements de spécialité est équilibrée (Tableau 10), ce n'est pas le cas en série S, où sciences de la vie et de la terre domine (44%), et surtout en série L dans laquelle plus d'un élève sur deux opte pour l'apprentissage renforcé d'une langue vivante.

La part des filles dans les différents enseignements de spécialité des séries L et ES est équilibrée, par contre, en série S, les filles choisissent plus souvent les sciences de la vie et de la terre que les mathématiques et même rarement les sciences de l'ingénieur.

Série	Enseignement de spécialité	Proportion (en %) des élèves ayant choisi cet enseignement de spécialité	Part (en %) des filles
S	SVT – Maths	17,1	33,5
	SVT – Physique-chimie	29,6	43,8
	SVT – Sciences de la vie et de la terre	44,1	54,8
	Sciences de l'ingénieur	9,2	10,2
L	Langue vivante renforcée	53,2	75,7
	Langue vivante 3	3,9	82,9
	Langues anciennes	1,5	57,1 (non significatif)
	Arts	29,8	75,9
	Mathématiques	11,6	81,9
ES	Langue vivante renforcée	36,1	64,1
	Sciences économiques et sociales	32,1	54,7
	Mathématiques	31,8	58,7

Tableau 10: Enseignement de spécialité selon la série de terminale générale, année scolaire 2011-2012

2.3.2 En terminale générale, un élève sur trois suit au moins un enseignement facultatif

La proportion d'élèves de terminale générale ayant opté pour un enseignement facultatif est identique à celle constatée en première générale (un tiers). Par contre, le poids des enseignements facultatifs dans chacune des trois séries diffère entre la première et la terminale. La série littéraire reste celle où les enseignements facultatifs sont les plus prisés (47% des élèves en suivent au moins un). Contrairement à la classe de première, la part des options facultatives est plus importante en série S (35%) qu'en série ES (24%). Cette différence tient en partie à la dominante sciences de l'ingénieur de la série S, dans laquelle les élèves ont la possibilité de suivre à titre facultatif les enseignements de spécialité de la dominante sciences de la vie et de la terre. Ainsi, 23% des élèves de S-Sciences de l'ingénieur suivent à titre facultatif un enseignement supplémentaire de mathématiques ; 14% en font de même en physique-chimie.

Pour chacune des trois séries, ce sont les enseignements artistiques qui sont le plus fréquemment choisis (Tableau 11).

Options facultatives	Proportion (en %) d'élèves de la série ayant opté pour cet enseignement		
	S	L	ES
Sport	8,6	1,7	8,8
Langue vivante 3	3,5	5,4	4,7
Arts	12,5	32,8	11,5
Latin	7	7,3	3,3
Grec ancien	2,8	3,1	0,8
Langue des signes	0,1	0,3	0,2

Tableau 11: Options facultatives selon la série de terminale générale, année scolaire 2011-2012

2.3.3 Les enseignements facultatifs en terminale technologique

Comme en première technologique, la place de la seconde langue vivante dépend de la série. Elle est obligatoire en STG mais facultative dans les trois autres séries (STI, STL, ST2S). A la rentrée 2011, un élève sur quatre de STI (25,9%) et un sur trois de STL et de ST2S (35,5 et 32,9%) ont opté pour l'apprentissage d'une seconde langue vivante.

Des options artistiques ou sportives ont également été choisies par les élèves (Tableau 12).

Options facultatives	Proportion (en %) d'élèves de la série ayant opté pour cet enseignement			
	STG	STL	ST2S	STI
Arts	6,2	4,8	1,7	4,7
Sport	6,1	1,6	0,5	3,2

Tableau 12: Options facultatives selon la série de terminale technologique, année scolaire 2011-2012

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Les options au collège
et au lycée général et technologique
Public et privé
Année scolaire 2011/2012

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

stat.ac-clermont.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

